



### Fiche de description du service

Nom du service	Demande de renouvellement du permis d'un bateau pique-nique national et étranger		
Secteur	Secteur de la réglementation des infrastructures et des transports	Gestion/Département responsable	Département des transports maritimes
Description du service	Ce service permet aux clients de renouveler un permis de bateau de pique-nique national/ étranger		
Type de service	De gouvernement en gouvernement (G-G)	Du gouvernement au personnel (G-C)	Du gouvernement aux entreprises (G-B)
Catégorie de service (si c'est pour les particuliers)	citoyen	Résident	Personnes âgées/personnes âgées
	Personnes ayant des besoins spéciaux	Autre (veuillez sélectionner)	
Classification des services	Information	procédural	Régler
	Commercial	social	
Structure des services	principale	Sub	Supplémentaire
Canaux de prestation de services	Site internet	Application intelligente	Centre d'appel
	Centres de satisfaction client		
Répéter le service (nombre de demandes de service)	quotidien	hebdomadaire	Mensuel
	annuel	Autre (veuillez sélectionner)	
Documents demandés	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soumettre un document d'identification personnel (identité des EAU + passeport + résidence)</li> <li>2. Le revenu mensuel total ne doit pas être inférieur à 20 000 dirhams selon un certificat de salaire délivré par un organisme gouvernemental compétent ou un contrat de travail certifié ou un propriétaire /partenaire dans une licence commerciale et son capital ne doit pas être inférieur à 150 000 dirhams ou tout document prouvant les revenus acceptés par l'Autorité.</li> <li>3. Fournir un certificat pour les moyens de pique-nique dans l'une des marinas désignées dans le pays ou une résidence surplombant la mer ou les insulaires ou fournir un certificat d'immatriculation de remorque autorisée par le ministère de l'Intérieur ou la disponibilité de celui-ci.</li> <li>4. Fournir une copie originale d'une police d'assurance de 13 mois émise par l'une des compagnies d'assurance autorisées à travailler dans le pays dans le domaine de l'assurance maritime.</li> <li>5. Soumettre un rapport préliminaire ou un rapport technique pour les moyens de pique-nique émis par l'Autorité ou son autorisé.</li> <li>6. Fournir un permis sans fil sur tout bateau de plus de 35 pieds de long de l'Autorité générale pour la réglementation du secteur des télécommunications.</li> </ol>		
Termes et conditions	Il n'y en a pas.		
Services/actions connexes	Demande de permis de bateau de pique-nique étranger		

Procédures de candidature Pour exiger une inscription via le site Web ou l'application intelligente du ministère	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Remplissez le formulaire électronique</li> <li>2. Joignez les documents requis</li> <li>3. Paiement des frais</li> <li>4. Obtenez le service</li> </ol>		
Délai d'achèvement du service	Un jour ouvrable		
Frais de service	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation d'un bateau pique-nique appartenant à des citoyens avec 2 personnes à bord, un minimum de 20 dirhams</li> <li>• Rénovation d'un bateau de croisière appartenant à des étrangers - avec 3 à bord, un minimum de 500 dirhams</li> <li>• Frais de retard si le bateau ou le navire n'est pas renouvelé dans les 60 jours suivant l'achèvement - 50 dirhams par mois jusqu'à un maximum de 200 dirhams</li> </ul>		
Lien entre les services et les objectifs de développement durable	Objectif 11 (villes et communautés durables) Objectif 14 (Vie sous-marine)		
Organismes gouvernementaux participant au service (du début à la fin du service) Il est connecté à l'avenir.	1. Autorité de navigation de Dubaï		
Numéros de communication et de demande de renseignements	8006634		
FOIRE AUX QUESTIONS	Il n'y en a pas.		
<b>Valeur ajoutée</b>			
Valeur ajoutée pour les personnes âgées	Il n'y en a pas.	Description de la valeur ajoutée du service et du mécanisme d'application	Il n'y en a pas.
Valeur ajoutée pour les personnes ayant des besoins spéciaux	Il n'y en a pas.	Description de la valeur ajoutée du service et du mécanisme d'application	Il n'y en a pas.